|  |
| --- |
| **Rentrée des élèves – 2 novembre 2020** |

Chers parents,

L’école accueillera tous les élèves, tous les jours à partir de lundi 2 novembre. Cet accueil implique quelques modifications du protocole sanitaire auquel vous êtes toujours associés.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

La distanciation physique d’au moins un mètre s’applique dans les espaces clos dans la mesure du possible. Elle ne s’applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d’une même classe.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence :

* ***Se laver très régulièrement les mains***
* ***Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir***
* ***Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter***
* ***Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.***

Les parents s’engagent à ne pas mettre leur enfant à l’école en cas de fièvre (38 °ou plus) ou en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez l’élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l’école. Ils en informent les enseignants.

L’entrée des élèves est organisée à **partir de 8 heures 30 précisément** de la façon suivante :

* CP : se positionner devant la porte de leur préau donnant sur la cour en suivant le marquage au sol (un mètre de distance) à 8 heures 30.
* CE1 : entrée par la passerelle suivant le marquage au sol à 8 heures 30.
* CE2 : se positionner devant la porte de leur préau donnant sur la cour suivant le marquage au sol à 8 heures 30.
* CM2 : se positionner devant la porte du fond de la rue Jean Macé, préau des petits côté rue, suivant le marquage au sol à 8 heures 30.
* CM1 : se positionner devant la porte principale côté rue Jean Macé suivant le marquage au sol à 8 heures 30.
* ULIS : entrée par la passerelle suivant le marquage (Les enfants bénéficiant d’un taxi seront accompagnés par le chauffeur jusqu’à la porte à 8 heures 30.

Les élèves ne se déchausseront pas systématiquement.

Récréation : les classes se rendront dans la cour en alternance en respectant des espaces définis.

En cas de symptôme, l’élève concerné sera isolé dans une salle sous surveillance d’un adulte et portera un masque. Les parents seront immédiatement prévenus et devront venir chercher leur enfant. A leur arrivée, le protocole de prise en charge leur sera expliqué

Pour toutes les questions périscolaires (cantine, garderie…), contacter Delphine HENRY au 06 01 88 89 79.

L’équipe enseignante.